# Compte rendu du Conseil d'Ecole n°3
# Jeudi 17 juin 2021

**PRESENTS**

Enseignants : Isabelle ROUSSON (directrice, Classe de CM1/CM2), Bénédicte Hamdani (Classe GS/CP), Fanny PLAGIAU (1/2 Temps classe CE1/CE2, 1/2 Temps classe CM1/CM2), Sophie SERRE (1/2 Temps classe CE1/CE2), Nicolas ROUSSEL (Classe de PS/MS/GS)

Elus : Mr GIRAUD (Maire de Lay), Mme BERNICAT (adjointe maire de Lay), Mme BLANDIN (adjointe maire de Neaux)

Parents d'élèves : Mme CRIONNET, Mme GIVRE, Mme DEUX, Mme FERNANDEZ, Mme LEMPEREUR, Mme LEFEVRE.

**EXCUSES** Mme BOUCHE (Inspectrice Education Nationale Roanne Est), Pierre BRUN (remplaçant), M. GIVRE (Maire de Neaux), Eloïse BOIRON (complément 20% classe PS/MS/GS

---

## ✧ Accueil et présentation de l'équipe pédagogique pour la rentrée scolaire 2021/2022

Mme Rousson quitte l'école de Lay/Neaux et ne sera donc plus présente à la rentrée. Mme Hamdani prend le poste de direction.

- **Mr ROUSSEL Nicolas** : classe de PS/MS/GS à 80% (complément non connu à ce jour).
- **Mme HAMDANI Bénédicte** : classe de GS/CP et directrice de l'école, avec une journée de décharge (non connue à ce jour)
- **Mme SERRE Sophie** : ½ temps en CE1/CE2 (complément non connu à ce jour)
- **Mme PLAGIAU Fanny** : classe de CM1/CM2 à temps plein.
- **BAZIL rattaché à l'école : Mr Pierre BRUN**

## ✧ Présentation des effectifs pour la rentrée scolaire 2021/2022

L'école compte actuellement 108 élèves.

Pour la rentrée 2021, 24 départs sont prévus : les 18 CM2 qui partent en 6ème et 6 élèves qui changent d'école. A ce jour, 12 inscriptions ont été enregistrées en Petite Section, ainsi qu'1 inscription en GS, 2 en CE1, 1 en CM1 et 1 en CM2.

**Effectifs pour la rentrée scolaire 2021/2022 : 101 élèves** dont 12 PS / 7 MS / 11 GS / 24 CP / 10 CE1 / 13 CE2 / 14 CM1 / 10 CM2.

Dont 60 élèves domiciliés à Lay, 23 élèves domiciliés à Neaux, 15 domiciliés à St-Symphorien et 1 élève domicilié à Fourneaux , 1 élève domicilié à Croizet-sur-Gand, 1 élève domicilié à Chirassimont.

L'équipe enseignante n'annonce pas de répartition pour l'instant, les effectifs étant encore susceptibles d'évoluer. Il est à noter des mouvements d'élèves en cours d'année plus importants que d'habitude cette année, notamment en raison de la livraison des premières maisons du Lotissement de l'Hippodrome. Des mouvements sont encore attendus pour l'année prochaine, au fur et à mesure de la livraison des maisons, et sont source d'incertitude quant à l'évolution des effectifs par classe.

Les listes des classes seront affichées sur la porte de l'entrée de la cour le dernier jour d'école mardi 6 juillet **(sous réserve de l'arrivée ou du départ d'autres élèves avant la date de la rentrée scolaire prochaine).**

Les élèves faisant leur rentrée en Petite Section en septembre seront reçus avec l'un de leur parent **le lundi 5 juillet à 18h** par Mr ROUSSEL, le maitre de la classe, afin de permettre une première rencontre et découverte de la classe.

Au vu des effectifs prévus, il ne sera pas possible d'accueillir d'élèves en Toute Petite Section lors de la prochaine rentrée (enfants nés en 2019).

## ✧ *Organisation du temps scolaire pour l'année 2021/2022*

Le code de l'éducation fixe pour tous les élèves d'âge maternel et élémentaire l'organisation de la semaine scolaire : 24 heures d'enseignement par semaine réparties sur 9 demies journées (4,5 jours) ; demie journée n'excédant pas 3h30 d'enseignement, journée complète n'excédant pas 5h30 ; pause méridienne supérieure à 30 minutes ; respect du calendrier annuel fixé par le ministère.

Sur demande de la municipalité, et en accord avec le conseil d'école, l'inspecteur d'académie peut autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire.
***Pour notre école, une dérogation a été accordée à la municipalité : l'école fonctionne sur 8 demies journées (4 jours), la journée complète atteint 6h d'enseignement.***

Or, cette dérogation arrive à son terme en cette fin d'année scolaire. La municipalité peut demander à poursuivre cette dérogation pour la période 2021-2024. Pour cela, elle doit disposer de l'avis du conseil d'école.
**C'est pour cela qu'un conseil d'école extraordinaire a été organisé au mois de mai, par correspondance en raison du délai contraint d'une part et des conditions sanitaires d'autre part qui nous interdisaient de réunir plus de 6 personnes.**

Les membres du conseil d'école ont voté à l'unanimité pour le maintien des horaires actuels. La mairie de Lay a suivi cet avis et renouvelé la demande de dérogation pour l'année à venir.

## ✧ *Bilan des projets pédagogiques de l'année*

Les mesures sanitaires et les différents changements de protocole ont contraints l'équipe enseignante à s'adapter et modifier à plusieurs reprises les projets prévus.

- **Interventions sportives avec l'ASAJ**
  - PS/MS/GS : parcours de motricité
  - GS/CP : pilotage et escrime
  - Les CE1/CE2 : roller et golf
  - Les CM1/CM2 : golf et athlétisme.

- **Emprunt de livres à la bibliothèque municipale** : il n'a pas été possible de se rendre sur place avec les élèves, mais les prêts de livres ont quand même pu être réalisés.

- **Prix littéraire des incorruptibles pour toutes les classes.**

- **Interventions de la COPLER sur le thème des déchets** pour les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2.

- **Sortie à la ferme de Cordelle** pour les classes maternelle et GS/CP.

- **Sortie à la ferme de Servanges** pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2.

- **Intervention du SYRTTA sur le thème de la rivière** pour les CM1/CM2 (une intervention en classe, une sortie sur site)

- **Intervention de Mme Dubouis, professeure d'allemand au collège de Régny,** en classe de CM1/CM2 pour une séance de présentation de l'allemand.

Il convient de rappeler que tous ces projets ont été en très grande partie financés par le Sou des Ecoles. L'équipe enseignante remercie tous les parents qui se sont investis dans les différentes manifestations menées cette année, ainsi que les parents qui se sont rendus disponibles pour accompagner lors des différentes sorties.

## ✧ *Liaison Ecole/Mairie*

- **Remerciements auprès de l'équipe municipale de Lay concernant les différents travaux réalisés lors de ce 3ème trimestre :**

- Réparation de la fenêtre dans la classe de CM1/CM2

- **Demandes formulées par l'équipe enseignante :**

- Travaux de peinture à l'étage. *Ces travaux sont planifiés pour les vacances de la Toussaint.*
- Demander aux cantonniers de venir à l'école le dernier jour pour voir avec eux les bureaux nécessaires pour la rentrée.
- Il va manquer une quinzaine de bureaux et de chaises pour la rentrée en raison du grand nombre d'élèves en CP. *La mairie n'a pas prévu cet achat au budget et va re reprocher d'autres communes pour un éventuel prêt.*
- Demander aux cantonniers de venir aider les enseignantes à ranger et nettoyer le cabanon de la cour le mercredi 30 juin matin.
- Nomination de l'ATSEM pour la classe de GS/CP en 2021/2022. *C'est en cours. Plus largement, une réorganisation des plannings des employées communales est prévue, au niveau de la cantine, ménage et périscolaire. De plus, un nouveau recrutement est prévu sur un service civique qui interviendra, comme cette année, sur le temps péri-scolaire et scolaire.*
- Achat d'une poudre absorbante et désodorisante pour faciliter le nettoyage en cas de vomi.
- Les joints du sol sont défectueux dans la classe de GS/CP.
- La lumière des toilettes de la maternelle dysfonctionne par intermittence.
- Un bloc néon de la classe de GS/CP ne fonctionne plus. *Le remplacement pas des blocs LED est prévu.*
- Problème de chaleur dans les classes dès que les beaux jours arrivent. *L'installation de film réfléchissant sur les vitres est envisagée.*

- **Projets en cours**

- **Le matériel informatique** acheté dans le cadre du Label Ecole Numérique sera installé les 7 et 8 juillet. Il s'agit de 3 écrans interactifs + 1 écran simple (en maternelle), 8 ordinateurs portables, 4 tablettes et 2 visualiseurs. Le coût total de ce matériel est de 15000€, financé à hauteur de 7000€ par l'Education Nationale. Le fournisseur du matériel propose une formation d'une demi-journée à l'équipe enseignante.
- **Un conseil municipal des enfants** est en cours de création. Il sera composé de 8 ou 9 élèves de CM1/CM2 élus pour 2 ans, qui se réuniront tous les mois. Les élèves de CE et CM pourront voter pour élire leurs représentants. La mise en place de ce conseil sera réalisée en lien avec l'équipe enseignante, dans le cadre de l'enseignement moral et civique.

## ✧ *Liaison Ecole/Familles*

- Question des parents à la mairie concernant la prise en charge des élèves qui ont un PAI alimentaire sur le temps de cantine : Les enfants ayant un PAI pour allergie alimentaire doivent fournir eux-mêmes leur repas, ils ont donc un repas différent de leurs camarades. De plus, ils mangent à l'écart des autres enfants. Cette façon de faire, qui peut être comprise pour les cas d'allergies complexes, ne semble pas appropriée pour les allergies avec simple éviction d'un aliment. Cela constitue une stigmatisation pour les enfants concernés. D'autres communes fonctionnent différemment, en prenant en compte les aliments allergènes dans la préparation des repas. Les parents demandent à la mairie qu'une réflexion soit menée à ce sujet, pour une meilleure intégration des enfants concernés.

*La mairie ne peut pas faire du cas par cas en fonction du type d'allergie. Le règlement de la cantine, décidé en conseil municipal, s'applique de manière identique pour tout le monde. Une réflexion a été menée, et la décision de procéder ainsi a été prise suite à un incident : un enfant a fait une réaction allergique en ingérant un aliment qu'il n'aurait pas dû, malgré toute la vigilance mise en place. Pour la sécurité des enfants, pour limiter tout risque et éviter l'échange d'aliments entre les enfants, les enfants allergiques fournissent leur repas et mangent à la même table que leurs camarades mais à distance. Une organisation a été mise en place pour que les enfants concernés puissent réchauffer leur repas et être accueillis dans les meilleures conditions possibles. La mairie rappelle le coût important du fonctionnement du restaurant scolaire, facturé seulement 3,50€ aux familles.*

- Sondage organisé par les représentants de parents d'élèves sur les horaires de la garderie : très peu de réponses reçues par mail. Ce sondage sera refait à la rentrée, en version papier, en passant par les cahiers de liaison des enfants.

- Les parents d'élèves demandent si le protocole sanitaire applicable à la rentrée est connu. *Non, il ne l'est pas.*

- Les enseignants ont-ils été dotés d'autotests ? *Les enseignants, ainsi que les AESH et ATSEM ont reçu une boite de 5 autotests chacun début mai, puis plus rien depuis.*

En conclusion de ce conseil d'école, Mr Giraud remercie Mme Rousson pour la qualité du travail fourni au cours de ces 9 années à la tête de la direction de l'école.

Mme Rousson remercie à son tour les mairies de Lay et de Neaux pour leur présence et leur investissement ; les parents d'élèves pour la qualité des relations et des échanges ; et ses collègues pour leur soutien et leur implication.